



## LE SUD-OUEST MARNAIS ET LES ZONES D'ACCELERATION EnR

La loi 2023-175 du 10 mars 2023 « relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables » n'a - à la date d'aujourd'hui - toujours pas fait l'objet de décrets d'application pour l'ensemble de son texte.

Une commune n'est en rien obligée de définir les fameuses ZAEEnR contrairement à certaines directives issues de divers services de l'état et aussi de rumeurs colportées notamment par les promoteurs éoliens.

Lors d'une intéressante réunion publique tenue en mai dernier par le Pays de Brie et Champagne il avait été rappelé que l'un des objectifs était de rendre le territoire du Sud-Ouest Marnais « positif en énergie ». Rappelons qu'ENEDIS met à disposition du public ( <https://data.enedis.fr/pages/bilan-de-mon-territoire/> ) des données intéressantes concernant pour l'année 2022 les consommations et aussi les productions locales d'électricité reliées aux réseaux BT 230-400 V et HTA 20 kV ( éolien, photovoltaïque, cogénération, biomasse et autres EnR ). L'examen de ces données montre que notre territoire est déjà largement positif en matière énergétique:

### Communauté de communes Sézanne et Sud-Ouest marnais ( CCSSOM ) :

consomme **140 720 MWh\***

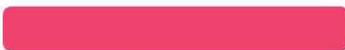


et produit **224 746 MWh\*** soit un ratio de **159,7 %**

Part de l'éolien dans la production: 96,9 % - Production éolienne par habitant: 10,24 MWh

### Communauté de communes du Sud Marnais ( CCSM ) :

consomme **62 261 MWh\***



et produit **238 932 MWh** soit un ratio de **383,8 %**

Part de l'éolien dans la production: 81,0 % - Production éolienne par habitant: 33,14 MWh

### Communauté de communes de la Brie Champenoise ( CCBC ) :

consomme **59 889 MWh\***



et produit **92 354 MWh** soit un ratio de **154,2 %**

Part de l'éolien dans la production: 94,2 % - Production éolienne par habitant: 11,48 MWh

### Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: 89,6 % - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

## Comparaison du Sud-Ouest Marnais avec le Grand Est et les régions limitrophes :

### Région Grand Est :

consomme **22 104 701 MWh**



et produit **9 719 406 MWh\*** soit un ratio de **44,0 %**

Part de l'éolien dans la production: 76,8 % - Production éolienne par habitant: 1,34 MWh

### Région Hauts de France :

consomme **28 636 510 MWh**



et produit **9 646 757 MWh\*** soit un ratio de **33,7 %**

Part de l'éolien dans la production: 85,2 % - Production éolienne par habitant: 1.37 MWh

### Région Ile de France :

consomme **55 089 906 MWh**



et produit **2 292 568 MWh\*** soit un ratio de **4,2 %**

Part de l'éolien dans la production: 13,1 % - Production éolienne par habitant: 0,02 MWh

## Conclusion :

Il ressort de tous les chiffres cités ci-dessus que le Sud-Ouest Marnais produit plus de deux fois plus d'électricité renouvelable que sa consommation. Par ailleurs 14,37 MWh issus de l'éolien par habitant c'est environ le double de la consommation moyenne d'un petit foyer.

En résumé il est évident que notre territoire a déjà très largement contribué au développement de l'éolien.

Dans le cadre du respect du principe d'égalité entre les citoyens il est inconvenant de vouloir imposer au Sud-Ouest Marnais de nouveaux parcs éoliens alors que dans le même temps de nombreux territoires y compris de la région Grand Est en sont épargnés.

Un moratoire doit donc être très rapidement acté pour interdire tout nouveau projet éolien et seules des personnes de mauvaise foi ou intéressées pour diverses raisons peuvent prétendre l'inverse.

Le collectif Environnement Champenois En Péril.

[www.ecep51.fr](http://www.ecep51.fr)